VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

CERTIFICAT ADMINISTRATIF :

MODIFICATION DE LA DM N°2

SUITE A UNE ERREUR DANS LA NOMENCLATURE COMPTABLE

Je soussigné, Olivier BERTHELOT, Directeur Général des services, certifie qu'il convient de modifier certaines inscriptions budgétaires figurant dans la Décision Modificative n° 2 votée le 2 octobre 2012 en raison d'une erreur dans la nomenclature comptable.

Les crédits prévus aux comptes 275 : « Dépôts et cautionnement versés » et 4581 : « Opérations d'investissement sous mandat – Dépenses » ont été inclus par erreur dans les opérations valant chapitre n° 0412 : « Siège de VGP » et n° 0512 : « Parking de la gare de St Cyr ».

Le tableau annexé à la délibération votée le 2 octobre 2012 est modifié de la manière suivante :

- les inscriptions sur le compte 4581 sont rattachées au chapitre 45 : « Opérations sous mandat »
- le compte 4581 : «Opérations d'investissement sous mandat – Dépenses » est subdivisé en 458104 (Siège de VGP) et 458105 (Parking de la gare de St Cyr)
- le compte 275 est rattaché au chapitre 27 : « Autres immobilisations financières »

Ce certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Versailles, le 26/10/12

Pour Versailles Grand Parc

Pour le Président et par délégation

Le Directeur Général des Services

Olivier BERTHELOT

Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc (78)

7 ter rue de la Porte de Buc - 78000 Versailles - Tél. : +33 (0)1 30 83 03 10 - Fax : +33 (0)1 39 53 96 14 - www.versaillesgrandparc.fr

ST JOHN'S
SCHOOL

VERSION CORRIGEE

DM n°2 -Année 2012 de VGP

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT							1 061 553,45 €	1 061 553,45 €	
Chapitre 002 : Report à nouveau								146,45 €	
002	FIN	01	002			Résultat de fonctionnement reporté		146,45 €	Complément suite à une erreur de saisie dans le BS 2012
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION FONCTIONNEMENT							1 061 553,45 €	1 061 407,00 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors virement)							369 672,00 €		
Chap. 65 : Autres charges de gestion courante							79 000,00 €		
65	DCLT	31123	6574			Subventions aux associations	59 000,00 €		complément suite aux subventions aux écoles de musique associatives votées le 31 janvier 2012
65	DECO	90	6574	1GPR		Subventions aux associations	20 000,00 €		subventions pour soutenir l'organisation des Assises Européennes du paysage et la convention Moveo
Chap. 67 : Charges exceptionnelles							50 000,00 €		
67	FIN	01	673			Titres annulés sur exercice antérieur	50 000,00 €		Annulation d'un titre émis à tort en 2011 à la demande du comptable (11 740 €). Les frais de jugement ne vont pas au bénéfice de VGP, mais de la société Immobilière 3F. Le solde est une provision pour des annulations éventuelles.

VERSION CORRIGEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
Chap. 014 : Atténuations de produit							240 672,00 €		
014	FIN	01	73922			Dotation de Solidarité Communautaire	240 672,00 €		Reversement aux communes de 60 % du gain de fiscalité économique de 2010 à 2011 et de 2010 à 2012.
VIREMENT VERS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap. 023)							691 881,45 €		
023	FIN	01	023			Virement à la section d'investissement	691 881,45 €		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								1 061 407,00 €	
Chapitre 70 : Produits des services et du domaine								106 375,00 €	
70	MUT	8241	70845			Mise à disposition de personnel facturé aux communes membres du GFP		98 953,00 €	Remboursement par la ville de Versailles de la masse salariale du service SIG-Observatoire mutualisé
70	MUT	8241	70875			Remboursement de frais par les communes membres du GFP		7 422,00 €	Remboursement par la ville de Versailles des frais d'administration générale du service SIG-Observatoire

VERSION CORRIGEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
Chapitre 73 : Impôts et taxes								955 032,00 €	
73	FIN	01	73111			Taxes foncières et d'habitation		-343 326,00 €	La notification de la TH est supérieur à la prévision (+ 227 k€), mais la notification de la CFE est très inférieur à la prévision (-570 k€) en raison du vote de la délibération du 31 janvier 2012 de réduction de 50 % de la base minimum des entreprises réalisant moins de 10 000 € de chiffre d'affaires
73	FIN	01	73112			Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		1 298 358,00 €	la prévision du BP 2012 était fondée sur la notification provisoire d'avril 2011. Le montant des rôles 2011 de CVAE est de 10 888 471 €.

PAGE 04
21.01.15

VERSION CORRIGEE

DM n° 2 - Année 2012 de VGP

SECTION D'INVESTISSEMENT									
							Dépenses	Recettes	Commentaires
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION D'INVESTISSEMENT							909 466,45 €	909 466,45 €	
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							909 466,45 €		
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles							15 151,45 €		
20	DSI	812	2051			Logiciels	4 500,00 €		Acquisition d'un module au logiciel Gesback pour la gestion de la facturation de la déchèterie de Bois d'Arcy
20	AG	020	2051			Logiciels	10 651,45 €		Provision pour achat de logiciels
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles							-2 600 000,00 €		
21	AG	020	2115		SIEGEVGP	Acquisition terrain bâti	-2 400 000,00 €		Transfert des crédits sur l'opération-chapitre n° 0412 pour faciliter le suivi et la transparence budgétaire.
21	DEPL	815	2145	PREL	PARKST CYR	Aménagements sur sol d'autrui	-200 000,00 €		VGP n'est pas propriétaire du terrain du parking de la gare de St Cyr (propriété du Château de Versailles). La dépense doit être comptabilisée sur la nature 4581 : travaux sous mandat.
Chapitre 23 : Immobilisations corporelles en cours							-1 200 000,00 €		
23	CONST	020	2313		SIEGEVGP	Travaux en cours	-1 200 000,00 €		VGP n'est pas encore propriétaire du 6 avenue de Paris. Les crédits doivent être imputés sur la nature 4581 : Travaux sous mandat.

VERSION CORRIGEE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
							Dépenses	Recettes	Commentaires
Chapitre 26 : Participations, créances							20,00 €		
26	HAB	70	261			Titres de participation	20,00 €		Souscription d'une part sociale dans le capital de la SCOOP HLM de l'OPIEVOY (délibération n° 2012-06-29 du 26/06/12).
Chapitre 27 : Autres participations financières							594 295,00 €		
27	AG	020	275		SIEGEVGP	Dépôts et cautionnements versés	594 295,00 €		La promesse de vente concernant le 6 avenue de Paris signée le 12 juillet 2012 prévoit le versement d'un dépôt de garantie à la ville de Versailles avant le 30/10/2012.
Opération-chapitre n° 0110 : VIDEOPROTECTION							300 000,00 €		
0110	PVIL	110	2313	VPRO		Travaux en cours	300 000,00 €		Poursuite de l'installation des caméras de vidéoprotection : Jouy-en-Josas (176 k€) + révision des prix
Opération-chapitre n° 0412 : SIEGE DE VGP							2 400 000,00 €		
0412	AG	020	2115		SIEGEVGP	Acquisition terrain bâti	2 400 000,00 €		Regroupement des dépenses liées au siège de VGP sur une opération budgétaire pour faciliter la gestion et la transparence budgétaire.
Chapitre 45 : Opérations pour compte de tiers							1 400 000,00 €		
45	DEPL	8222	458105	PREL	PARKST CYR	Opération d'investissement sous mandat	200 000,00 €		VGP n'est pas propriétaire du terrain du parking de la gare de St Cyr (propriété du Château de Versailles). La dépense doit être comptabilisée sur la nature 4581 : travaux sous mandat.
45	CONST	020	458104		SIEGEVGP	Opération d'investissement sous mandat	1 200 000,00 €		VGP n'est pas encore propriétaire du 6 avenue de Paris. Les crédits doivent être imputés sur la nature 4581 : Travaux sous mandat.

VERSION CORRIGEE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
							Dépenses	Recettes	Commentaires
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors virement)								217 585,00 €	
Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues								217 585,00 €	
13	PVIL	110	13241	0110	VPRO	Subvention d'investissement versée par une commune membre du Groupement à fiscalité propre		217 585,00 €	Fonds de concours des communes pour la vidéoprotection : Bailly (75 197 €), Les Loges (60 590 €), Noisy (81 798 €)
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021)								691 881,45 €	
021	FIN	01	021			Virement de la section de fonctionnement		691 881,45 €	
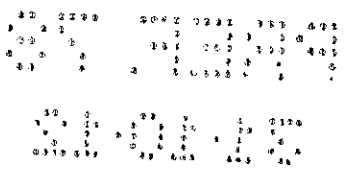
Edité le 26/10/201211:13